

Séminaristes en service pastoral

Année 2023

Fiche d'inscription

Diacre – Séminariste

Prénom _____

NOM _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

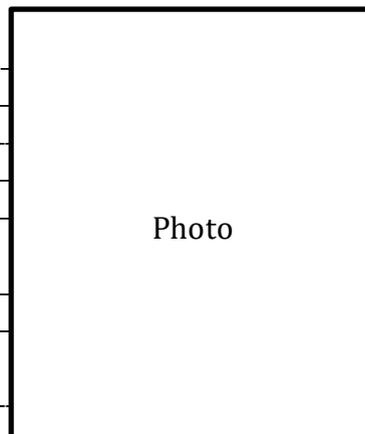
Année de formation _____

Tél. mobile _____

Mail _____

Langue maternelle _____

Autres langues _____



Séminaire ou Communauté

Nom _____

Adresse _____

Autorisation du supérieur ou du responsable de la formation

Je soussigné, _____

Tél. _____ Mail _____

Recommande M. _____, en formation dans le séminaire dont j'ai la charge pour venir à Lourdes dans le cadre des activités pastorales proposées au sanctuaire pour les dates suivantes (entourer le choix).

Samedi 01 juillet – dimanche 16 juillet

Samedi 15 juillet – dimanche 30 juillet

Samedi 29 juillet – dimanche 13 août

Samedi 12 août – dimanche 27 août

Samedi 26 août – dimanche 03 septembre

Date

Signature

Informations

Candidature

Les séminaristes qui souhaitent servir au sanctuaire de Lourdes adresseront une brève lettre de motivation avec leur fiche d'inscription envoyées au P. Maxime Kouassi par la poste ou à maxime.kouassi@lourdes-france.com au plus tard la fin du mois de mai. Le sanctuaire se réserve le droit de refuser les candidatures. Un bref rapport de stage sera envoyé en septembre au supérieur ou au responsable de la formation si besoin.

Hébergement

Les séminaristes sont totalement pris en charge. Ils sont hébergés à la **Maison Marthe et Marie, dans le Sanctuaire**. Ils y prennent le petit-déjeuner et le dîner. Le déjeuner est pris à l'accueil Notre Dame. Des tickets leur sont donnés en début de séjour pour le déjeuner. Ils rendront les tickets non utilisés. Le linge est pris en début de semaine et rendu propre en fin de semaine. Les séminaristes s'engagent dans un tour de services (ménage, repas, vaisselle...).

Tenue vestimentaire

Les séminaristes sont tenus de porter le polo du sanctuaire fourni pendant leur service pastoral. Ils rendront les polos à la fin de leur service. Les shorts sont bannis dans le sanctuaire.

Prières communautaires

Les Laudes (7h00) et Vêpres (19h00) sont chantées communautairement à la chapelle. Les séminaristes participent aux messes du sanctuaire.

Responsabilité civile

Au même titre que tous les bénévoles du sanctuaire, les séminaristes sont couverts par nos soins en responsabilité civile.

Transport

Les séminaristes sont tenus d'arriver et de repartir aux dates précises du stage. Les frais de transport sont à leur charge. Merci d'indiquer les horaires précis d'arrivée et de départ au Père Maxime KOUASSI à l'adresse : maxime.kouassi@lourdes-france.com

Argent

Le service accompli est totalement bénévole. Tout argent perçu de la part des pèlerins devra être rapporté au sanctuaire. Les séminaristes inviteront toujours les pèlerins à porter leurs dons au bureau des messes et des dons.

Missions confiées

Accueil et accompagnement

La mission confiée aux séminaristes est principalement d'accueillir les pèlerins et de les accompagner dans les démarches de pèlerinage. C'est l'occasion d'évangéliser, de catéchiser, et d'annoncer le message de Lourdes. Ils sont tenus dans leurs prises de paroles de professer la foi catholique. Une formation rapide leur sera donnée à leur arrivée sur le message de Lourdes et la charte pour la protection des mineurs et les personnes vulnérables. Cette charte peut être consultée sur le site du sanctuaire.

Liturgie

Service des messes, en particulier la messe du pèlerin de 11h15, et la messe internationale les mercredi et dimanche. Animation du Chemin de Croix. Service pendant les processions eucharistiques et mariales.

Service

Service aux piscines auprès des pèlerins malades, à l'OCH et participation à la pastorale des jeunes.